



BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES QUANT AU PREAVIS MUNICIPAL N° 08 / 2026 RELATIF A L'OBTENTION, PAR LA MUNICIPALITE, D'UNE AUTORISATION POUR DES LEGS, DONATIONS ET SUCCESSIONS

La Municipalité a invité la CoFin le lundi 24 août afin de présenter les préavis n° 06/2026, 07/2026, 08/2026, 09/2026, 10/2026

Membres présents de la commission : Guillaume Hayoz, Stéphane Martin, Luc Michaud, Stéphane Monbaron, Patrick Siegenthaler, Hugo Sommer

Membre présent du bureau : Bernard Treboux (Président du Conseil Communal)

Membres présents de la municipalité : André Dunand, Carine Gex, Nathalie Pidoux, Laure Treboux

La CoFin s'est réunie les 26 août et 9 septembre, à chaque fois avec le quorum atteint, pour examiner les préavis, poser les questions nécessaires et rédiger les rapports.

Remarque/s préalable/s

Ce préavis est similaire à celui présenté et validé lors du début de la législature précédente (2021-2026), soit le préavis 07-2021.

Informations complémentaires

La Cofin est d'avis que ces autorisations sont nécessaires afin que la Municipalité puisse accepter des legs, donations, et successions, à concurrence d'un montant fixé à CHF 50'000, ceci sans délai.

La Cofin demande à la Municipalité qu'une communication soit faite au Conseil Communal pour chaque cas de legs, donation ou succession.

Conclusions

Vu le préavis municipal n° 08 / 2026 relatif à l'obtention, par la Municipalité, d'une autorisation pour des legs, donations et successions,

Vu le rapport de la Commission des Finances

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

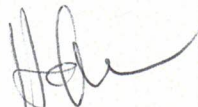
La Commission des Finances recommande au Conseil Communal de Bassins :

- D'autoriser la Municipalité à accepter des legs, donations et successions, jusqu'à concurrence de CHF 50'000 par cas.
- Cette autorisation est valable pour la législature 2026-2031, soit du 1er juillet 2026 au 30 juin 2031, avec prolongation pour mise en place de la nouvelle législature jusqu'au 31.12.2031.

Fait à Bassins, le 10 septembre 2026



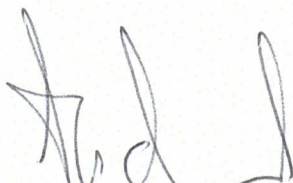
Guillaume Guenin



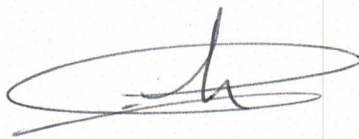
Guillaume Hayoz



Stéphane Martin



Luc Michaud (rapporteur)



Stéphane Monbaron

Patrick Siegenthaler



Hugo Sommer

